

L'Union, ses marchandises, son spectacle... Libres propos « debordiens » sur l'intégration européenne

Antoine Bailleux

« Toute la vie des sociétés dans lesquelles règnent les conditions modernes de production s'annonce comme une immense accumulation de spectacles. Tout ce qui était directement vécu s'est éloigné dans une représentation ». C'est par ces lignes que le père de l'Internationale Situationniste, l'essayiste et cinéaste français Guy Debord ouvre son livre intitulé *La Société du Spectacle*, paru en 1967¹. Il précise un peu plus loin que « le spectacle est le moment où la marchandise est parvenue à l'occupation totale de la vie sociale » (n° 42). Il est « l'idéologie par excellence, parce qu'il expose et manifeste dans sa plénitude l'essence de tout système idéologique, l'appauvrissement, l'asservissement et la négation de la vie réelle » (n° 215).

La société du spectacle, pour Debord, c'est la société de consommation qui se développe sous ses yeux. C'est la société tout entière vouée au culte du marché et de la croissance économique, qui implique une double rupture entre l'homme et son activité, c'est-à-dire entre l'homme et ce que Debord appelle sa vie « réelle » ou « historique ».

D'une part, et dans une veine très marxiste, Debord dénonce « la séparation généralisée du travailleur et de son produit » (n° 26). La société du spectacle impliquerait ainsi une aliénation du travail – un travail réalisé sous les directives et pour le profit d'autres personnes, simple maillon d'une longue chaîne d'activités qui visent à produire la marchandise et à alimenter le système économique. « La réalité du travail productif, aujourd'hui », note un commentateur de Debord, « c'est l'expérience malheureuse de l'ouvrage inachevé »².

D'autre part, et de manière sans doute plus originale, la figure du travailleur y apparaît flanquée de son double, celle du consommateur, qui se déploie à la faveur des Trente Glorieuses, et qui implique une seconde césure entre l'individu et la vie « authentique » ou « réelle ».

¹ Ouvrage paru pour la première fois aux éditions Buchet-Chastel (Paris).

² J.-P. MILLET, « Pour une praxis aveugle ? Lumières de Guy Debord », in J. ROGOZINSKI ET M. VANNI (dir.), *Dérives pour Guy Debord*, Paris, Van Dieren Editeur, 2010, p. 168.

Dépossédé du sens de sa vie, le consommateur est tout entier absorbé par le système, qui tisse autour de lui un monde d'illusions (c'est le spectacle), un monde falsifié, ou plus précisément un ersatz de monde, dans lequel tous les pans de la réalité ont été progressivement remplacés par une image d'eux-mêmes – des substituts marchands, artificiels, lyophilisés, d'une vie authentique désormais presque inaccessible.

Ainsi, par exemple, de la campagne, qui au moment même où elle est remplacée par des conurbations uniformes tapissées de zonings industriels et de centres commerciaux, voit son image – pas elle : son image, romantisée, embellie – exploitée pour créer de nouveaux marchés, celui des promoteurs immobiliers et des vendeurs de « week-ends détente » guettant les citadins fatigués. On pourrait bien entendu en dire autant de la mer ou de la montagne, que nous ne connaissons plus guère qu'à travers l'image vacancière qui nous en est vendue.

Ainsi également du pain et du vin, transformés à des fins de production et de consommation par la chimie moderne, qui ne partagent plus que le nom – et la représentation symbolique – avec la nourriture dont étaient familiers nos ancêtres³. Ou de la santé, dont l'image souriante, mince et bronzée, fabriquée par et pour les besoins du spectacle, alimente d'insatiables marchés. Ne parlons pas de l'art, dont Debord déplore la mise à distance sous la forme d'une culture réifiée, d'un « objet mort » (n° 184), d'une culture de patrimoine (le mot est éloquent), qui se monnaie à coups de cartes postales et de bus à impériale. Ou du savoir, dont les universités sont... mal payées pour éprouver, au quotidien, la version managériale et concurrentielle que leur impose la fameuse « économie de la connaissance »⁴. Toutes les ressources susceptibles

³ « On peut garder le nom quand la chose a été secrètement changée (de la bière, du boeuf, un philosophe) » ((G. DEBORD, *Commentaires sur la société du spectacle*, Paris, Gallimard, 1992, p. 42). Ou encore: « Ceci est-il du pain, du vin, une tomate, un oeuf, une maison, une ville? Certainement pas, puisqu'un enchapînement de transformations internes, à court terme économiquement utile à ceux qui détiennent les moyens de production, en a gardé le nom et une bonne part de l'apparence mais en en retirant le goût et le contenu (G. DEBORD, *Préface à la quatrième édition italienne de la « La Société du Spectacle »* (1979), in G. DEBORD, *Commentaires sur la société du spectacle*, op. cit., p. 110).

⁴ Debord ne mâche pas ses mots à son égard: « On ne demande plus à la science de comprendre le monde, ou d'y améliorer quelque chose. On lui demande de justifier instantanément tout ce qui se fait. Aussi stupide sur ce terrain que sur les autres, qu'elle exploite avec la plus ruineuse irréflexion, la domination spectaculaire a fait abattre l'arbre gigantesque de la connaissance scientifique à seule fin de s'y faire tailler une matraque. Pour obéir à cette ultime demande sociale d'une justification

de nourrir une critique de la société de consommation se voient ainsi récupérées et neutralisées par celle-ci, dans un effrayant processus de colonisation où certains voient se déployer toute la « ruse de la raison spectaculaire »⁵.

Ainsi encore, nous dit Debord, des événements et des informations, servis à la cuiller au consommateur pour le distraire d'un ersatz de vie que l'imprévu a déserté depuis longtemps, et pour ménager du « temps de cerveau disponible » selon la formule bien connue d'un ancien dirigeant de TF1 – là encore pour les besoins du système.

Un système qui n'est bien sûr pas sans avantage. « La croissance économique libère les sociétés de la pression naturelle qui exigeait leur lutte immédiate pour la survie », concède Debord. Qui s'empresse toutefois d'ajouter : « mais alors c'est de leur libérateur qu'elles ne sont pas libérées. (...) L'abondance des marchandises, c'est-à-dire du rapport marchand, ne peut être plus que la survie augmentée » (n° 40). On est donc loin de la félicité promise par une société qui postule – je cite encore Debord – « une fidélité toujours changeante, une suite d'adhésions constamment décevante à des produits fallacieux. Il s'agit de courir vite derrière l'inflation des signes dépréciés de la vie »⁶.

Alors pourquoi ? Pourquoi, me direz-vous, invoquer les mânes grincheuses du chef de file du situationnisme dans un colloque sur l'Europe ? Après tout, Debord ne parle pas de l'Europe dans ses écrits, préférant s'en prendre à ce qu'il appelle l'américanisation de la société – tout en fustigeant par ailleurs la forme concentrée du spectacle qu'il observait de l'autre côté du rideau de fer. Et puis Debord refusait que l'on traite ses propos comme les linéaments d'une théorie, et il aurait sans doute détesté se trouver ainsi mobilisé dans un colloque entre universitaires bon teint, lui, le stratège qui rêvait de révolution, lui dont le but avoué était de nuire à cette Société du Spectacle qu'il abhorrait.

manifesteent impossible, il vaut mieux ne plus trop savoir penser, mis être au contraire assez bien exercé aux commodités du discours spectaculaire. Et c'est en effet dans cette carrière qu'a lestement trouvé sa plus récente spécialisation, avec beaucoup de bonne volonté, la science prostituée de ces jours méprisables » (G. DEBORD, *Commentaires sur la société du spectacle*, Paris, Gallimard, 1992, p. 47).

⁵ J. ROGOZINSKI, « "La vérité peut se voir aussi dans les images" », in J. ROGOZINSKI ET M. VANNI (dir.), *Dérives pour Guy Debord*, Paris, Van Dieren Editeur, 2010, p. 70.

⁶ *Ibid.*, p. 40.

Et pourtant. Qui peut nier que cinquante ans après sa parution, l'ouvrage le plus célèbre de l'essayiste français conserve toute son actualité et son mordant ? Reconnaissons-le, l'histoire récente donne à Debord un air de visionnaire et beaucoup de grain à moudre à son réquisitoire. Et concédons aussi que cette histoire de la marchandisation du monde, c'est avant tout une histoire européenne – c'est avant tout l'histoire de l'Union européenne.

Car on le sait bien, cette histoire de l'Union européenne, c'est d'abord celle du marché intérieur. Celui-là même que critique implicitement Debord lorsqu'il écrit : « l'accumulation des marchandises produites en série pour l'espace abstrait du marché, de même qu'elle devait briser toutes les barrières régionales et légales [on reconnaît là les 4 libertés de circulation] et toutes les restrictions corporatives du moyen âge qui maintenaient la qualité de la production artisanale [on identifie ici le droit de la concurrence] devait aussi dissoudre l'autonomie et la qualité des lieux. Cette puissance d'homogénéisation est la grosse artillerie qui a fait tomber toutes les murailles de Chine » (n° 165).

Il n'est pas difficile de trouver dans les productions normatives et narratives de l'Union européenne une contribution, si pas décisive, du moins centrale, à la domination de l'imaginaire marchand de nos sociétés. A bien y regarder, de nombreux aspects de la « vie réelle » s'y voient traités sous le prisme – souvent exclusif – de la marchandise. Quelques exemples suffiront à s'en convaincre :

- La législation sur les données à caractère personnel nous apprend que notre identité est une marchandise ;
- Il ressort de la jurisprudence relative à la libre circulation que la vie familiale des travailleurs est une ressource nécessaire à leur productivité ;
- Le droit de la concurrence ne voit que des entreprises dans les hôpitaux et les universités ;
- La Commission « vend » les migrants aux Etats comme une opportunité économique, comme les acteurs de la croissance de demain, et les leur sert sous forme de « quotas » ;
- Le patient, lui, est connu de l'Union européenne comme le client d'un service ;

- Quant au citoyen européen, il ne doit son privilège de libre circulation qu'à sa qualité de travailleur ou de consommateur, bref de contributeur à l'économie du pays qu'il investit ;
- Le trafic de drogue et la prostitution apparaissent comme de simples activités économiques susceptibles d'entrer dans le calcul du PIB d'un Etat et, le cas échéant, de sauver un Etat d'une procédure de déficit excessif ;
- La politique agricole commune réduit les semences agricoles à des sources de productivité;
- Et il n'en va pas différemment de l'environnement en général, que l'on défend au nom des « services écosystémiques » qu'il nous rend, et dont la protection même emprunte la logique du marché – je songe au marché d'échange des quotas d'émission dont on mesure aujourd'hui les défaillances;
- Quant aux normes de produit elles-mêmes, elles sont devenues des marchandises, des standards techniques à l'élaboration et à la connaissance desquelles on ne peut accéder que moyennant paiement⁷.
- Songeons encore à ces embryons dont la qualité de produit brevetable se discute sérieusement jusque devant la grande chambre de la plus haute juridiction de l'Union.
- Il n'est pas jusqu'aux relations extérieures de l'Union qui ne soient conçues sur le mode marchand. Les Etats tiers sont considérés comme des marchés à conquérir, des gisements de croissance dont l'exploitation justifie bien quelques entorses aux valeurs que l'Union se plaît à arborer. Et qu'un dictateur (ou de préférence un despote déchu) devienne trop faible ou au contraire trop menaçant, ce sont encore des sanctions économiques qui seront mobilisées en guise de soldats et de canons.

Notons au passage que cette entreprise de requalification du monde va dans les deux sens. Si des concepts et des choses *a priori* hors marché se voient projetés (au sens où on projette une image) dans le système spectaculaire et ses codes, les opérations inhérentes à la logique marchande se trouvent inversement drapées de vertus humanistes.

⁷ « Dans le spectaculaire intégré, *les lois dorment*; parce qu'elles n'avaient pas été faites pour les nouvelles techniques de production, et parce qu'elles sont tournées dans la distribution par des ententes d'un type nouveau » (G. DEBORD, *Commentaires sur la société du spectacle*, Paris, Gallimard, 1992, p. 73).

- Ainsi de la publicité, dont les juridictions européennes affirment la main sur le cœur qu'elle relève de l'exercice d'un droit humain – non pas de la liberté d'entreprise, non, mais de la sacro-sainte liberté d'expression.
- Ainsi aussi des pratiques de délocalisation, commodément ramenées elles aussi dans le giron des libertés fondamentales puisqu'elles relèvent du légitime exercice de la liberté d'établissement.
- Et puis il y a ce fameux consommateur, qui attire toute la sympathie dont l'Europe est capable, ce consommateur qui mérite que l'on mette tout en œuvre pour le protéger au titre de son incontestable « vulnérabilité » – attribut étrange, presque obscène s'agissant précisément de personnes dotées de ressources : si l'achat de ma baguette, de mon iPhone ou de ma Porsche me rend vulnérable, quel qualificatif alors réserver aux migrants, aux indigents, aux personnes souffrant d'un handicap ou même aux animaux ?

Je le concède, je conduis ici une instruction à charge et n'irai pas jusqu'à approuver Debord lorsqu'il affirme qu'il n'a « jamais rien dit d'outrancier »⁸. Mais avant de nuancer un peu le propos et de risquer quelques suggestions, contemplons un instant le visage que l'Europe offre ainsi au monde, ou plutôt le visage du monde qu'offre ainsi l'Europe. En regard de cette composition marchande de la vie, le constat d'une indifférence, voire d'une hostilité grandissante envers l'Union *et surtout envers ce qu'elle représente* est-il si étonnant ? Nous connaissons tous ici – et subissons bien souvent – ces doigts accusateurs pointés vers l'« Europe des banquiers », l'« Europe des marchands » ou l'« Europe des riches ». Ne méprisons pas ces accusations, ni le Brexit, ni le rejet du TTIP, ni même la condamnation par les Néerlandais d'un accord de libre-échange auquel ils ne connaissaient rien. Ces mille façons de congédier le « rêve européen » tendent à l'Union un miroir qu'elle ne peut écarter du revers de la main au motif qu'il serait – un peu – déformé.

Ce miroir ne dit toutefois pas tout. Permettez-moi à présent de redresser quelque peu le tableau, et de le faire en deux étapes.

Premièrement, il n'est pas ici question d'affirmer que c'est l'Union européenne qui a pris elle-même le parti de mettre tous ses efforts au service du marché.

⁸ « Il faut lire ce livre en considérant qu'il a été sciemment écrit dans l'intention de nuire à la société spectaculaire. Il n'a jamais rien dit d'outrancier » (*Avertissement pour la troisième édition française*, in G. DEBORD, *La Société du Spectacle*, coll. Folio, Paris, Gallimard, 1992, p. 11).

Ce sont bien entendu nos Etats qui ont décidé de se décharger sur l'Union – ou plutôt sur les Communautés – de leur dimension spectaculaire. Ce sont eux qui ont fait de l'Europe le « lieu » et l'accélérateur de leur spectacularisation – Debord parle à cet égard du passage du « spectaculaire diffus » des années soixante au « spectaculaire intégré » des années 1990.

Ce sont eux qui ont ainsi formulé et borné le mandat confié à leur créature, n'offrant à cette dernière d'autre choix, pour étendre son domaine d'action, que d'élargir, toujours davantage, sa composition marchande du monde. En d'autres termes, si les données personnelles, les embryons et la vie familiale sont appréhendés sous le seul prisme marchand par l'Europe, ce n'est pas en raison de quelque grand complot capitaliste ourdi à Bruxelles ; c'est avant tout, simplement, banalement, pour une question technique de compétence et de base juridique. On a confié la spectacularisation de nos sociétés à l'Europe ; et en bon élève, en élève zélée même, elle a rempli ce mandat bien au-delà de que l'on pouvait en attendre au lendemain de la seconde guerre mondiale.

Face à ce constat, n'est-il dès lors pas temps, aujourd'hui, de confier à cet élève appliqué autant qu'ambitieux d'autres devoirs, d'autres missions, dégagés de la gangue idéologique originelle des trente glorieuses, dépassant l'alternative ruineuse « Europe du marché vs Europe sociale » ?

Vous me direz : changer l'Europe, la belle affaire. On s'y efforce depuis Maastricht, en lui confiant des domaines sensibles – justice, immigration, politique étrangère – sans que son intervention ait jamais permis de surmonter la logique intergouvernementale des intérêts nationaux. Et étendre les compétences de l'Union en ces temps d'euroscepticisme ne serait pas seulement périlleux ; ce serait impossible.

Je partage pleinement cette objection, mais ne la trouve pas dirimante. On peut très bien changer l'Europe sans changer – ou fort peu – les traités. Pour y parvenir, je propose de retourner aux sources des Communautés et de nous pencher sur la raison d'être du marché commun : si les Etats ont érigé une organisation internationale (à vrai dire, plusieurs) pour veiller au respect des règles d'une concurrence libre et non faussée, c'est parce qu'ils se méfiaient d'eux-mêmes (et plus encore de leurs voisins). La Commission européenne était comme cet ami fidèle auquel on confie ses clés en début de soirée de peur de trahir ses bonnes résolutions une fois la fête entamée. Gardienne de

l'intérêt général et du temps long, la Commission (et la Cour derrière elle) empêchait les mandataires nationaux de succomber aux tentations protectionnistes que quelque échéance électorale agitait tôt ou tard devant eux.

Ce rôle, les instances européennes l'ont tenu, et le tiennent encore, avec succès, et je dirais même au-delà de toute espérance. C'est qu'elles ont non seulement, avec l'arsenal juridique qu'on leur connaît, veillé au respect des règles du jeu par les Etats et les entreprises. Mais elles ont en outre, et de manière plus décisive encore, contribué à propager le *narratif* du libre échange et de la croissance économique, à l'échelle tant européenne que mondiale. Le fameux *soft power* dont se gargarise l'Union européenne, c'est peut-être moins par l'exportation de ses normes que par celle de ses récits, de ses visions du monde, qu'il a trouvé et trouve encore à s'exercer. Leur position de surplomb a donné aux instances européennes la légitimité, la visibilité et l'autorité pour asseoir une conviction, désormais ancrée dans l'esprit de quasi tous les dirigeants de la planète : que le libre échange est source de croissance, que la croissance est source de prospérité, et que cette prospérité est le premier objectif des pouvoirs publics.

J'en arrive à la partie plus normative de mon propos ; ne serait-il pas opportun, en ces temps où d'autres urgences et d'autres myopies nous assaillent, d'orienter dans de nouvelles directions ce double rôle de « gardienne de l'intérêt général » et de « fabrique de narratifs », qui est un des atouts de l'Union européenne ? La position de la Commission sur les migrants ou sa condamnation des violations de l'Etat de droit en Pologne s'inscrivent certes dans cette direction, mais manquent sans doute de crédibilité et de punch parce qu'elles ne s'intègrent pas dans une vision d'ensemble mobilisatrice, hors la ritournelle un peu tiède d'un discours droit-de-l'homme désormais bredouillé par toutes les capitales du monde, de Washington à Pyongyang.

Alors, comment traduire, comment concrétiser ce propos très vague ? Je m'avance ici en terrain miné, j'en suis conscient. Mais s'il n'appartient pas aux universitaires de dicter le contenu de ce nouveau narratif ou de ce nouveau mandat pour l'Europe, il ne leur est pas non plus interdit d'émettre des idées dans le cadre d'une délibération collective et démocratique sur le futur de l'Union.

A titre personnel, et dans la droite ligne de la logique sous-tendant les compétences de l'Union dans le domaine du marché intérieur, il me semble que le rôle de cette dernière doit plus que jamais consister à préserver l'intérêt des « sans-voix », de ceux dont la défense n'est pas payante en termes électoraux, de ceux donc qui échappent aux politiques de courte vue des Etats membres⁹. Il conviendrait que l'Europe soit la figure de l'Autre, l'Autre dans l'espace et dans le temps. L'Autre dans l'espace, c'est évidemment d'abord l'étranger, citoyen européen ou ressortissant d'Etat tiers. Mais ce sont aussi les minorités, ethniques, culturelles, religieuses, qui subissent trop souvent la dure loi des majorités nationales. Et ce sont enfin les autres êtres vivants de cette planète, que notre droit « spectaculaire » traite comme des marchandises dans le même temps où il élève nos entreprises à la dignité de personnes. Quant à l'Autre dans le temps, il désigne ces cohortes de générations qui viendront après nous et qui arriveront peut-être à la fin du spectacle, pour nettoyer une scène souillée par quelques décennies de gabegie.

Je vois déjà les esprits goguenards et sceptiques. La protection de l'environnement, passe encore. Mais sur le traitement des migrants et des minorités, jamais les Etats n'accepteront de se placer sous la férule de Bruxelles ! Cet état de fait est sans doute regrettable, mais une fois encore, il n'est pas rédhibitoire dès lors que l'on accepte cette évidence qui est que la politique contemporaine ne se conduit pas qu'à coup de mesures contraignantes et coercitives. En prenant fait et cause pour l'Autre, en défendant le droit de *tout être vivant* à mener une *vie digne d'être vécue*¹⁰, une vie qui se tisse entre notre condition d'être vulnérable et notre aspiration à l'autonomie, l'Union pourrait contribuer à faire bouger les représentations collectives, à faire émerger un nouveau narratif peut-être plus en phase avec la quête de sens qui hante nos sociétés sécularisées et que le récit spectaculaire a vainement tenté de mettre sous le boisseau.

⁹ Pour une relecture analogue des dispositions relatives à la libre circulation des marchandises, cf. M. Poiaras Maduro, *We The Court. The European Court of Justice and the European Economic Constitution: a Critical Reading of Article 30 of the EC Treaty*, Oxford, Hart, 1998.

¹⁰ J'explore cette idée dans un article à paraître intitulé « Le droit en transition La science juridique face aux défis d'une prospérité sans croissance ». On n'est pas loin, ici encore, de Debord, dont l'un des meilleurs commentateurs nous dit que ce qu'il « appelle de ses vœux, il ne le formule pas dans les termes d'une société "juste", sans exploitation ni misère, mais essentiellement en tant qu'accès à la vie historique. (...) et cela veut dire à *une vie unique, digne qu'on s'en souvienne un jour*. Et c'est exactement ce que le spectacle nie et ne permet même plus à des minorités » (A. JAPPE, « Debord et l'authentique », in J. ROGOZINSKI et M. VANNI, *op. cit.*, p. 154 (nous soulignons)).

Les discours et indignations seuls n'y suffiront pas bien sûr, mais ils ont l'avantage de pouvoir se passer de base juridique, et on aurait tort de leur dénier toute efficacité. Et puis surtout, ils pourraient orienter, irriguer l'exercice, par l'Union, des compétences dont elle dispose déjà. Le combat pour la neutralité du Net ou la lutte contre les discriminations, par exemple, en sortiraient renforcés. D'autres politiques en résulteraient transformées : je pense à la PAC, mais aussi au marché intérieur et à la politique commerciale commune, dont le coût environnemental et l'impact sur les conditions de vie appellent une refondation. L'action régionale de l'Union pourrait quant à elle accompagner le retour en grâce du commerce local – presque un gros mot aujourd'hui dans le vocabulaire du « spectacle intégré » – tandis que l'expérimentation citoyenne – ce qu'Olivier De Schutter appelle la démocratie active – se trouverait au centre des actions de l'Union en matière démocratique.

Ce ne sont là que quelques pistes, encore trop vagues et sûrement déjà controversées. Mais on aura saisi la direction de mon propos. Celui d'une Europe qui protégerait non pas de l'autre, mais de soi-même. D'une Union qui parlerait aux citoyens en s'adressant non pas seulement à cette dimension de leur existence qu'ils sont *forcés* de mener (celle des travailleurs et des consommateurs au sein d'un système économique qui a bien sûr son utilité), mais aussi à celle à laquelle ils aspirent (celle de la vie digne d'être vécue et remémorée, placée sous le double signe de l'autonomie et de la vulnérabilité).

Certes, le projet peut paraître idéaliste, voire naïf. Mais l'est-il vraiment davantage que ne l'était hier celui d'en finir avec les guerres en Europe ? Et puis, à tout prendre, un script utopique n'est-il pas préférable à un angoissant spectacle ?